L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI 11 MAI 1886.

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de Mme Faye-Grand.

Don César de Bazan

Vous vous en souvenez sans doute, car l'époque n'est pas encore très loin de nous, il fut un temps où le public de la Nouvelle-Orléans était, par dessus tout, avide de comédies et de drames. Fréquemment, presque toujours il mordait à l'appât, quand l'affiche lui annonçait quelque nouveauté, signée d'un nom autorisé, ou quelque pièce appartenant au vieux répertoire, mais restée toujours populaire, et lorsqu'avec le tentant ouvrage on lui offrait des artistes de mérite, un ensemble recommandable.

Ce n'est pas nous qui blamerons ce goût ; nous le croyons excellent, au contraire. Ce répertoire de la comédie et du drame est d'une étendue telle qu'on peut le dire infini ; il se renouvelle, d'ailleurs, chaque jour, pour ainsi parler. Sa fréquentation ne peut guère avoir que des effets excellents sur l'esprit, sur son développement ; tandis que le commerce, trop fréquent de l'opérette, ce signe de décadence de nos jours, doit singulièrement fausser le goût. En effet ce goût se trouble, se perd dans un genre qui n'a ni l'entrain du vaudeville, ni le charme de l'opéra comique. Genre mitoyen qui produit vite l'écœurement, même quand l'affiche serait changée chaque jour.

La saison qui vient de se fermer a été un nouvel argument contre l'opérette à la Nouvelle-Orléans. Il est établi mieux que jamais que ce genre est trop hérissé de risques pour en justifier l'exploitation ; il est manifeste qu'à la cote actuelle même des sujets que vous savez, c'est à dire ne dépassant pas la moyenne, l'opérette ne peut donner que des pertes, sans compter une immense dépense de baillements, pour peu que la chose se prolonge.

Nous comprenons donc sans peine que la majorité intelligente du public parlant le français préfère à celle-ci ces comédies, ces drames, qui font la supériorité de la scène française ; qui commandent l'admiration et l'imitation de toutes les autres scènes.

Le public d'aujourd'hui suffirait-il, ainsi que celui d'autrefois, à soutenir ce que l'on nomme une troupe parlante, dans l'argot des théâtres ? Nous ne saurions le dire ; nous sommes seulement certain que les partisans en sont encore très nombreux ; beaucoup se réjouiraient fort si, au lieu des flonflons de l'opérette, on leur mettait au menu Dumas, Augier, Sardou, Feuillet, Coppée, D'Ennery.

Seulement et ainsi que je l'écrivais plus haut, le point à éclaircir serait celui-ci : trouverait-on encore à la Nouvelle-Orléans un élément suffisant pour maintenir ce genre ?

Quoi qu'il en soit, profitez de toute aubaine qui vous arrive en cela. Grappillez en attendant vendange, si tant est que vendange doive revenir.

Dimanche prochain, l'Opéra rouvrira ses portes pour un retour au drame ; Mme Faye-Grand annonce, pour cette date du 16 mai, une représentation extraordinaire de *Don César de Bazan*, drame en 5 actes de D'Ennery.

Inutile, n'est-ce pas ? de vous redire ici des détails sur l'ouvrage ; vous le connaissez de vieille date, par cœur, et de vieille date aussi vous savez que c'est là une œuvre d'un des premiers *faiseurs* du théâtre : D'Ennery, c'est-à-dire un écrivain possédant à fond ses planches, et fort expert dans le maniement de cet être complexe et très rétif parfois, qu'on nomme le parterre.

Don César de Bazan est resté un drame mouvementé ; il en est toujours certaines scènes dont l'effet est immanquable.

Ainsi que nous l'avons écrit à plusieurs reprises, la soirée du 16 mai se donne au bénéfice de Mme Faye-Grand que de nombreuses sympathies entourent, et à laquelle le produit de cette représentation sera d'un immense secours. La bénéficiaire jouera le rôle de la Maritana, cela va sans dire ; les autres rôles sont tenus par Mmes Martin et Rose Marie, récemment membres de la troupe de l'Opéra, et par MM. Onorato, David, Cressy, Léonard, Galand, Charrière, Adorci.

Gourmands et Gourmets.—Nous voici en pleine saison de pique-nique ; c'est le temps où, presque tous les jours, on voit des bandes joyeuses émigrer aux environs de la ville et y festiner à ciel ouvert.

A tous les amateurs de pique-nique nous recommandons la pâtisserie Damas-Gayant. Il y a là un véritable artiste qui vous confectionnera, vous improvisera des choses excellentes : et cela à des prix exceptionnellement bas. Essayez de cet établissement, tout modeste, mais de bonne lignée, situé au coin des rues Bourgogne et des Ursulines, et vous vous direz bientôt que vous avez décidément trouvé votre chemin de Damas, en fait de pâtisseries.

Erratum.—Dans la seconde colonne, 6me alinéa, ligne 4, (chronique musicale de dimanche): "sureté", au lieu de "variété".

Les Elèves de M. H. Rolling.

C'est vendredi prochain, à la Salle Grunewald, qu'aura lieu la soirée musicale annuelle des Elèves de M. Hubert Rolling. Fête toujours très impatiemment attendue, et qui invariablement réunit l'élite de notre société, où depuis longtemps M. Rolling a acquis la réputation d'un professeur de premier ordre.

Nous croyons savoir que le Concert qui se prépare, lui vaudra encore un beau succès, justifiera une fois de plus la confiance dont est entouré l'éminent artiste et qui lui vaut si nombreuse clientèle.

Nous prendrons plaisir à nous occuper de cette soirée.

La Dernière Bataille de Paris.

Ainsi qu'on le verra par une annonce publiée sur la première page de l'*Abeille*, ce Panorama, dont nous avons souvent parlé ici, et que sa beauté recommande à tous ceux qui ont le moindre sentiment de l'art, ce Panorama de la Dernière Bataille de Paris, disons-nous, restera ouvert jusqu'à jeudi soir 13 mai.

L'œuvre grandiose de Philippoteaux parle d'elle-même, tant la disposition en est admirablement entendue; cependant d'habiles ciceroni sont là qui, d'heure en heure, expliquent les diverses scènes, les divers sites de ce drame si poignant. Ces *lectures* ont été faites jusqu'ici en anglais; mais à partir d'aujourd'hui une lecture en *français* aussi aura lieu chaque jour, à 2 heures.

Vous éprouveriez à coup sûr un vif regret si vous laissiez se fermer ce Panorama sans avoir vu la splendide composition qu'il renferme.

Les portes en sont ouvertes de 9 heures du matin à 6 heures du soir, coin des rues du Canal et Dauphine.

Théatre Faranta.—M. Faranta a lieu de se féliciter de l'engagement des *World's Four Minstrels*. Cette troupe qui lui a permis de renouveler entièrement son programme, est nombreuses et composée de sujets qui ont vite gagné la faveur publique. Chaque soir la salle sera pleine comme hier, et chaque soir on pourra être certain d'assister à un spectacle amusant et varié.

Lundi prochain : *Home and Wesley's Specialty Company.*

Musée-Théatre.—Nous touchons à la clôture du Musée-Théâtre ; profitez donc du très curieux personnel qui est là actuellement, et donnez-vous une heure de plaisir pour la somme de 10 cents.

Le comité de la statue de Claude Lorrain vient de faire transporter aux Tuileries, pavillon de l'Enseignement, Paris, les trois cents œuvres déjà offertes pour la tombola destinée aux frais du monument à élever à l'immortel paysagiste français. Cette exposition sera publique.

On y verra notamment : des paysages de Barillot, Bernier, Jules Dupré, Pelouze, Pointelin, Yon et Zuber ; des portraits signés par Bonnat et Carolus Duran ; des études de Jules Breton, Cabanel, Henner, Jean Gigoux, Feyen-Perrin, Jules Lefebvre, J-P. Laurens, Rol et Puvis de Chavannes ; des marines de Vernier ; des fleurs de Madeleine Lemaire et de Kreyder ; des aquarelles de Duez, d'Heilbuth et de la baronne Nathaniel de Rothschild ; des dessins de Cazin, Bida, Bastien-Lepage et Lhermitte ; des eaux-fortes de Waltner ; des terres cuites et des plâtres de Chapu, Falguière, Delaplanche, etc.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

Message du Gouverneur S. D. McEnery.

Ainsi qu'il en est requis par la Constitution le gouverneur a transmis hier son message biennal à la Chambre et au Sénat, sitôt après l'organisation de ceux-ci. Nous portons envie à nos confrères de la presse en langue anglaise, qui n'ont qu'à transmettre aux compositeurs les feuillets du télégraphe au fur et à mesure de leur venue. L'ouvrage est doux, on en conviendra ; personne ne se plaindrait de la longueur de ce genre de matières; la rédaction n'a rien à y voir; elle vaut aux compositeurs une meilleure journée; voilà tout.

Notre besogne à nous est bien autre. Afin de donner dans son entier un document qu'il nous faut traduire, nous aurions besoin, et à travailler fort expéditivement, de 12 ou 15 heures. Mais la dépêche nous arrivant à une heure qui ne nous laisserait point ce délai—bien loin de là—force nous est de la lire, et très rapidement encore, afin d'en tirer un résumé.

Résumé qui ne peut être toujours complet, d'ailleurs, car il n'est pas besoin de l'affirmer, personne n'en doute, cette tâche de condensation est longue et ardue. Nous ferons cependant de notre mieux pour que nos lecteurs aient une idée de l'ensemble du message gubernatorial.

—Le gouverneur, suivant l'antique routine, débute en déclarant que la Louisiane a mille et une raisons pour bénir la Providence. Il paraît qu'en fin de compte notre situation est belle ; tout est pour le mieux dans le meilleur des Etats; les récoltes ont en général bel aspect ; la santé publique est exceptionnellement satisfaisante; les levées sont en meilleur état que depuis bien des années; nous n'avons pas eu d'inondations; les Ecoles Publiques ont progressé; l'agriculture est mieux encouragée ; de grandes améliorations mécaniques y ont été apportées ; les taxes sont moins lourdes ; l'assessement plus équitable. L'ordre règne partout, pas comme à Varsovie, et les crimes n'ont pas été commis dans une proportion insuitée. Amen.

La perception des taxes, durant les quatre derniers mois, est encourageante; elle indique que le Trésor a reçu 80 0[0 de celles-ci.

L'assessement s'est accru comme montant ; l'uniformité a été mieux observée dans les évaluations. En 1880 l'assessement total de la propriété dans l'Etat était de $177,036,459 ; en 1885, il a été de $212,735,566 ; augmentation de plus de $36,000,000.

Le gouverneur se plaint néanmoins de ce que cette uniformité ne soit pas encore plus complète ; il déclare que l'Auditeur se plaint de très graves inégalités dans l'assessement, par exemple, de diverses propriétés de compagnies de chemins de fer en diverses paroisses.

Le gouverneur réitère la demande déjà faite par lui lors de la session spéciale en 1881 : demande relative à l'établissement d'un Bureau d'égalisation, autorisé et requis par la Constitution.

A son avis les taxes sur la propriété foncière, la propriété rurale ou urbaine sont encore écrasantes. Elles paient trois quarts de plus qu'elles ne devraient verser au budget du gouvernement. L'inégalité de la taxe entre les propriétés mobilières et immobilières est injuste.

Les Bons de l'Etat de la Louisiane sont, dit le message, dans une voie ascendante constante, ainsi que cela aurait dû toujours être ; la valeur s'en accroît, et si ce progrès n'est pas arrêté par la dette flottante, nos bons constitutionnels arriveront au pair ; le crédit de l'Etat sera aussi solide que celui d'aucun autre Etat de l'Union.

L'Etat n'a pas plus qu'un individu le droit d'établir des catégories dans sa dette ; de donner un privilège à celui-ci, et de laisser en souffrance celui-là. Tous ses créanciers doivent être placés sur le même pied.

Pour maintenir le crédit de notre Etat je recommande, poursuit le gouverneur, qu'on soumette au vote du peuple un amendement constitutionnel autorisant l'amortissement en Bons Constitutionnels, de ce que l'on nomme "Baby Bonds", des mandats de 1878, émis en 1879, des certificats de levées et autres warrants émis en paiement de réparations et le surplus de mandats émis contre le Fonds Général de 1884-1885. Les "Baby Bonds" sont à un intérêt de 3, mais en en diminuant le nombre on pourrait en faire une valeur à 4 0[0.

Il appert du Rapport de l'Ingénieur d'Etat que depuis la dernière session législative on a entrepris et terminé la construction de cinquante-sept milles de levées nouvelles; qu'on a exhaussé et élargi seize milles des anciennes. Ce travail représente 2,545,818 yards cubes qui ont coûté $504,495 59. Le gouverneur transmet aux Chambres un détail de ces travaux si importants.

Le message signale que deux cents saignées de rizières existent dans les levées entre Baton-Rouge et la Nouvelle-Orléans, 100 autres sur le bayou Lafourche et en aval de la Nouvelle-Orléans, et il ajoute :

"Si suffisantes que puissent être les levées, comme élévation et comme construction, ces saignées et d'autres brèches sont une source constante de danger."

On compte vingt siphons en opération entre Donaldsonville et la Nouvelle-Orléans; siphons qui semblent être d'un service aussi efficace que les saignées dont il a été fait mention.

Après avoir dit que les trois-quarts du travail des levées ont pour cause les éboulis; après avoir exprimé une opinion sur les précautions à prendre contre les inondations du Mississipi, le gouverneur recommande aux Sénateurs et aux Représentants de passer une résolution conjointe à l'effet d'obtenir l'aide fédérale par une loi du Congrès.

M. McEnery affirme qu'après la désastreuse inondation de 1882, un péril imminent nécessita l'emploi des forçats (*convicts*).

" Jamais, ajoute-t-il, on ne s'est montré enclin à employer ce travail de préférence au travail libre ; mais quand l'intérêt de l'Etat l'a ainsi exigé, je n'ai pas hésité à me servir d'une aide que j'avais sous la main. C'est ainsi que j'ai utilisé ces bras sur certains points ; et je dois dire que le fermier du Pénitencier s'est toujours montré disposé à fournir cette aide à l'heure du danger.

"Je suis heureux de pouvoir dire, porte le message, que nos levées sont indubitablement plus solides, plus hautes, meilleures sous tous les rapports, qu'elles ne le furent jamais durant les dernières vingt-cinq années.

Le gouverneur recommande qu'on soumette à l'approbation du peuple un amendement constitutionnel autorisant toute localité à lever une taxe, à l'effet d'y maintenir les Ecoles Publiques.

Un système complet d'éducation publique, avec des cours industriels, une large distribution de livres d'éducation uniformes, si les revenus de l'Etat le permettent, sont des mesures dont nous avons grand besoin.

Ce serait aussi un bienfait pour l'Etat si l'on établissait un Collège industriel destiné aux femmes. A pareille institution on pourrait affecter le local de de l'Ecole Normale, sise à Natchitoches.

Le gouverneur constate que les institutions publiques de la Louisiane sont dans une bonne situation et continuent de progresser. Il cite le Louisiana State University ; l'Institut des Sourds-Muets, où Mme Rambo, de New York, a obtenu déjà de beaux résultats; l'Institut des Aveugles. Cependant la bâtisse où se trouve ce dernier, est absolument insuffisant.

On a commis une grave erreur en en faisant l'acquisition.

Le message signale les progrès qu'a réalisés le Southern University, une Institution fondée par l'article 231 de la Constitution de la Louisiane pour un enseignement élevé, en faveur de la race de couleur. La Faculté en est composée de professeurs capables, appartenant aux deux races.

L'Hôpital de Charité mérite la haute réputation dont il jouit depuis longtemps déjà. La façon dont il a été conduit par son Conseil d'Administrateurs actuel fait date néanmoins. Les améliorations y ont été telles qu'on reconnaîtrait à peine l'établissement. Toutes ces améliorations sont déjà payées.

—Au cours de ces quelques dernières années on a construit 1000 milles de voies ferrées; ces entreprises ont rencontré de la libéralité au sein du peuple et du corps législatif. Mais les compagnies de chemins de fer, comme les autres corporations, sacrifient souvent les droits des autres à leurs propres intérêts. Bien des abus sont commis dans le trafic du frêt et des passagers. Ces compagnies sont aux mains de capitalistes, résidant en dehors de la Louisiane, et ceux-ci méconnaissent trop souvent les intérêts de notre Etat et de notre métropole.

C'est ainsi que du frêt venu de loin est livré à la Nouvelle-Orléans, ou près de ses limites, à plus bas prix que ce même frêt transporté seulement de cette ville à ces mêmes points. Et le même fait se produit dans d'autres localités de l'Etat. Sitôt que la voie ferrée n'a plus à craindre la concurrence du transport fluvial, les prix se font exorbitants ; l'expéditeur de l'intérieur se voit forcé de compenser les pertes que cette concurrence a fait subir aux railroads.

Le gouverneur signale justement nombre d'autres abus dont la pratique nous a souvent paru injustifiable. Afin de sauvegarder les intérêts de la Louisiane, il est d'avis qu'ici, comme dans d'autres Etats de l'Union, on devrait créer un Bureau de Commissaires de Chemins de fer, qui arrêterait des exigences inacceptables; qui établirait un tarif raisonnable, uniforme, dont la mise en vigueur, équitable et sommaire, serait garantie par la législation.

Au cours des dernières années, et surtout pendant celle où nous voici, des différends sérieux se sont élevés entre les corporations de railroads et leurs employés. En ces temps où l'instruction se propage de mieux en mieux, il était naturel que des organisations d'ouvriers, destinées à protéger le travail, se formassent contre le pouvoir organisé du capital accumulé. Mais en tout cela ceux qui souffrent le plus, sont les voyageurs, les expéditeurs, les détaillants, la masse enfin. A vrai dire la communauté entière est victime de ces conflits.

S'il est vrai que le travailleur doive être protégé par les corporations, souvent impitoyables, il est également vrai que ce travailleur doit aussi apprendre à respecter les droits d'autrui, et ne priver qui que ce soit des moyens de vivre et de faire vivre sa famille. Tout individu est libre de travailler à son prix, pense le gouverneur.

Il appartient au législateur de faire disparaître ces maux ; de prévenir toute tentative d'obstruer le travail et le commerce; d'empêcher la destruction des propriétés et la mise en péril de l'existence elle-même.

L'Article 15 de notre Constitution est ainsi conçu :

"Il sera du devoir de l'Assemblée Générale de passer telles lois jugées nécessaires et suffisantes pour régler les différends par voie d'arbitrage."

"Je recommande donc, continue le Gouverneur, que, conformément au dit article, il soit institué un Bureau d'Arbitrage, chargé de régler tous différends entre les corporations et leurs employés. Je suggère que chacune des parties au débat nomme l'un de ces arbitres, et que le Gouverneur soit autorisé à en désigner un troisième, avec charge de mettre en vigueur la décision des dits arbitres.

Que la législation punisse aussi comme un crime l'acte de celui qui voudrait empêcher un individu de travailler, et cela en raison du montant des gages, ou parce que cet individu n'appartiendrait point à telle ou telle organisation. Qu'il soit aussi traité en criminel, celui qui mettrait obstacle à la marche d'un train de chemin de fer.

Que la législation contraigne également les corporations à rendre justice à leurs employés; qu'elle empêche ces mesures despotiques qui entraînent les ouvriers à des actes de désespoir. Il importe que les statuts veillent avec zèle et sans relache à la protection des classes ouvrières, et que toute réduction de gages ne puisse avoir lieu qu'après qu'avis en aura été donné dans un délai raisonnable.

Ce règlement par voie d'arbitrage semble recevoir la sanction de la très grande majorité. Les efforts doivent tendre à assurer ici aux ouvriers une paie au-dessus de celle que touchent ceux ci à l'étranger ; mais en pareille matière, selon le message, la parole est à la justice, à la raison ; non pas à la force physique. L'Etat a pour devoir de faciliter aux travailleurs le moyen de se gagner un abri, de réaliser des économies.

Il est devenu nécessaire de créer une Commission d'Assurance, pense le gouverneur. Il rappelle que des Compagnies d'Assurances étrangères et frauduleuses parfois, sont représentées ici, et que quand il a une réclamation à faire, l'assuré se voit dans l'obligation, s'il lui faut recourir à un procès, de l'instituer au lieu où l'Agence est établie. Les négociants, les planteurs, les propriétaires appellent de tous leurs vœux une loi qui donnerait à l'assuré le droit de poursuivre toute compagnie étrangère ou du pays, ou bien même où la perte a été subie.

Il convient également qu'une loi prohibe toute assurance au-dessus de la valeur de la propriété; et qu'elle contraigne les compagnies à payer absolument toute perte sur laquelle l'assuré aura acquitté ses primes.

Le Comité chargé de préparer un Code de Procédure criminelle et un Code Pénal, conformément à l'Acte No. 30, approuvé le 3 juillet 1884, et qui seront publiés comme partie des Statuts Revisés, après adoption, a terminé son rapport. Mais comme je n'ai pas eu le temps d'examiner celui-ci, je m'en tiendrai, pour l'heure présente, aux seules modifications dans le code criminel dont j'ai parlé dans des messages antérieurs.

Après avoir rappelé à votre attention ce que j'ai dit dans mes messages à l'Assemblée Générale, en 1882 et 1884, relativement aux jurés, et après avoir insisté de nouveau sur la nécessité de se conformer à l'Article 116 de la Constitution, relativement au choix de jurés intelligents et compétents, je vous recommande, dit le gouverneur, d'abolir le Grand Jury.

Selon M. McEnery, c'est là un corps suranné qui n'a plus raison d'être. Il est opposé à cette enquête secrète, qui répugne aux idées d'une communauté éclairée.

Le gouverneur malmène quelque peu les grands jurés en Louisiane ; à son sens, leurs rapports ne sont rien moins que littéraires. Qui s'en serait douté ?...

Mais ce n'est pas seulement leur syntaxe boiteuse que M. McEnery prend à partie, il m[illegible]tient aussi que la salle des délibérations du Grand Jury est une sorte de forum ouvert à la démagogie, une serre-chaude de libelles ; un lieu qui facilite l'exercice des vengeances personnelles sur les individus, la presse, les communautés. Au cours des dernières années la Nouvelle-Orléans a plus souffert par la diffamation de ses Grands Jurys que par toutes les autres attaques du dehors dirigées contre elle.

Les allocations accordées à la milice sont insuffisantes; le gouverneur demande que l'on vote celle qui est réclamée par l'Adjudant-Général de l'Etat. La milice tend à se réformer dans tout l'Etat, mais il faut qu'une aide convenable lui soit donnée. En ce moment elle est infiniment trop faible.

Le Bureau de Santé de Shreveport, celui des Ecoles de la même ville et celui de l'Hôpital sont administrés par des membres que nomment le gouverneur et les autorités locales. Cette dualité du pouvoir qui nomme ainsi, exclut souvent de ces bureaux l'harmonie que l'on remarque dans ceux qui sont à la nomination par le gouverneur seul ; comme cela se pratique pour l'Hôpital de Charité, l'Asile des Fous, les institutions des Sourds-Muets, des Aveugles. Le service public souffre fréquemment de ce désacord. Il serait donc sage de supprimer ce mal par une législation nouvelle.

Le message encourage vivement une étude géologique de la Louisiane dont les richesses minéralogiques sont grandes, remarque-t-il.

Le gouverneur désapprouve la législation actuelle relative au droit de pardon. Il est d'avis que le Bureau des Pardons doit être aboli et que toute la responsabilité de cette prérogative doit être laissée à l'Exécutif.

Mais si ce Bureau doit être conservé, le gouverneur est d'avis que certaines restrictions doivent être mises à l'exercice même du droit de pardon, et qu'il importe que les séances de ce Bureau soient publiques.

Il serait juste d'adopter un système en vertu duquel la durée de la pénalité pourrait être diminuée, en raison de la bonne conduite du condamné. Tel est le cas dans divers Etats, et on en a ressenti d'excellents effets.

Le message demande une allocation en faveur du Département des Pompes de Baton Rouge. Département admirablement organisé, sur lequel on compte pour la protection des batiments de l'Etat, mais qui ne possède pas le matériel dont il a besoin.

Très encourageant le Rapport de l'honorable Wm. H. Harris, Commissaire de l'Immigration. En deux années on a installé dans l'Etat, d'une façon permanente, plus de 1000 familles; notre population s'est ainsi accrue de plus de 5000 âmes. Ces immigrants, venus des Etats de l'Ouest, se sont fixés dans le Sud-ouest et l'Ouest de la Louisiane, et le long du chemin de fer Jackson, à Tangipahoa. Ils ont bâti des bourgs, des villages; établi, amélioré des fermes.

M. McEnery déclare que la façon dont on exécute ici les condamnés est révoltant, inhumaine, barbare. Il demande que tout condamné à mort soit exécuté dans l'enceinte du Pénitencier et par un autre mode que celui de la strangulation.

(Et le bourreau sans domino et sans masque, n'est-ce pas ?

—La Bibliothèque de l'Etat comprend actuellement 20,116 volumes. Il y a là des ouvrages rares, de grand prix. Depuis bien des années aucune allocation n'a été faite pour cette bibliothèque, et la bibliothécaire déclare que bien des volumes précieux sont en mauvais état, ont besoin d'une reliure nouvelle. Il appartient aux Chambres d'y pourvoir. Il serait utile aussi de voter une somme d'argent afin d'acheter certaines livres qui sont offerts en vente à bas prix.

Le gouverneur, après avoir dit que, conformément à l'Acte No 47 du 5 juin 1884, le monument élevé à la mémoire du Gouverneur Henry Watkins Allen, par le "Allen Monumental Association" a été transféré sur les terrains du Capitole (Baton Rouge) en juin 1885, sous la direction d'une Commission de Sénateurs, de Représentants et de citoyens de Baton Rouge, ainsi que le prescrit, le dit Acte, conclut ainsi :

"Le lieu de repos du Gouverneur Allen a été bien choisi. A l'extrémité nord des terrains de la Maison d'Etat, entouré d'arbres qu'il planta de sa propre main, à l'ombre de l'imposant Capitole, qu'il vit ériger, dominant le fleuve immense et silencieux, tout près de la demeure que le grand mort égayait par son esprit, et rendit chère à tous par l'hospitalité qu'il y exerçait, en vue du champ de bataille arrosé jadis de son sang, se dresse ce beau monument, ce monument digne de lui, et qui rappellera la noble légende de la carrière du héros aux générations futures.

Le gouverneur McEnery pense que la Législature devra s'occuper du gouvernement de la ville de la Nouvelle-Orléans. Il y a là un mal pour lequel l'opinion publique réclame un remède.

En terminant son message biennal, le gouverneur engage la Législature à déterminer le budget d'après les revenus, et à ne jamais dépasser ceux-ci. Bien des demandes seront sans doute adressées aux Chambres, mais l'Etat n'est pas une Institution d'aumônes, créée dans le seul but de la charité, de fondation d'établissements répandus sur tous les points et destinés à soulager les pauvres et ceux qui souffrent.

Mais aussi tout gouvernement a pour devoir de pourvoir à l'existence de ceux qui sont devenus invalides en combattant pour l'Etat, et en conséquence M. McEnery recommande à la Législature le *Soldiers Home*, un asile ouvert aux vieillards et aux invalides Confédérés, et situé à la Nouvelle-Orléans.

FRANCE

Rente française.

Paris, 10 mai—Le trois pour cent est coté à 82 francs 27 1[2 centimes.

Arrivée du steamer St-Germain.

Hâvre, 10 mai—Le steamer St-Germain est arrivé de New York.

Chambre des Communes.

Londres, 10 mai—Malgré le grand intérêt que l'on prend à entendre le discours de M. Gladstone, ce soir à la Chambre des Communes, lorsqu'il demandera la seconde lecture de son bill "Home Rule", l'affluence pour obtenir des sièges n'est pas à comparer à celle de la séance du 8 avril, quand le premier ministre présenta son bill. Néanmoins, à l'ouverture de la séance, tous les sièges étaient occupés.

Le prince de Galles, le prince Christian, M. Phelps, ministre des Etats-Unis et M. Floquet, président de la Chambre des Députés français figuraient parmi les visiteurs distingués qui se trouvaient aux galeries.

Quand M. Gladstone s'est levé, il a été accueilli par des applaudissements frénétiques.

Lorsque l'ordre s'est rétabli le premier ministre a demandé la seconde lecture du bill Home Rule.

Il a dit n'avoir pas l'intention actuellement de demander à la Chambre de continuer les débats sur le bill de jour jour.

Les journaux "Post" et "Standard".

Londres, 10 mai—Le journal dit qu'il croit que M. Gladstone a proposé de modifier son bill Home Rule, de façon à conserver 45 représentants irlandais à Westminster, mais M. Chamberlain a repoussé inexorablement la concession.

Le journal Standard écrit qu'il croit que M. Gladstone, au cours des débats sur la lecture du bill Home Rule, annoncera une décision du gouvernement de laisser la question relative à la conservation des membres irlandais dans le Parlement Impérial ouverte à l'option de la Chambre des Communes, afin que celle-ci la règle.

Le bruit circule à Londres que trois membres du Cabinet dont les noms sont mentionnés, s'opposeront à toute modification projetée du bill "Home Rule".

Le journal News, dans son numéro d'aujourd'hui, ne mentionne aucune modification projetée du bill irlandais de M. Gladstone. On conclut par ce silence qu'aucune modification ne sera proposée.

Note de la Turquie à la Grèce.

Athènes, 10 mai—La Turquie a envoyé une Note à la Grèce, expliquant que le retrait du ministre turc d'Athènes est une mesure prise simplement pour agir de concert avec les Puissances, et n'est pas l'indice d'une rupture de relations entre la Porte et la Grèce.

La belle-fille du général Lee.

Vienne, 10 mai—Mlle Agnes Carrol, belle-fille du général Lee, est fiancée au comte Anthony Hessenstamm.

Le premier ministre Delyannis La Grèce et les Puissances.

Athènes, 10 mai—Hier avant de présenter sa démission, M. Delyannis a envoyé une circulaire aux ambassadeurs étrangers, dans laquelle il déclare que la Grèce n'a jamais songé à faire de l'hostilité aux Puissances. Le gouvernement croit que le rapport que la Grèce n'a pas l'intention de troubler la paix, est une réponse suffisante aux demandes des Puissances, que le blocus a mis la Grèce dans une situation déplorable et sans espoir. Le gouvernement grec dit-il, considère que le blocus des ports grecs par les Puissances est un acte injustifiable.

Les ministres grecs.

Athènes, 10 mai—Les ministres grecs persistent à donner leurs démissions, malgré le refus du roi George de les accepter.

Le journal officiel approuve l'acte des ministres et dit qu'il croit que ceux-ci ont agi dans l'intérêt de la Grèce.

Le roi a eu une entrevue, à midi, avec les membres du cabinet et a enfin accepté leurs démissions. Le roi a appelé immédiatement M. Rikakis et l'a chargé de former un nouveau cabinet.

La flotte combinée des Puissances.

Londres, 10 mai—La flotte combinée des Puissances, qui a reçu l'ordre de bloquer les ports grecs, a été obligée de retourner dans la baie Suda, à cause du mauvais temps.

Le Différend Greco-Turc.

Athènes, 9 mai—Une grande assemblée a eu lieu aujourd'hui dans le square Constitution.

Des discours énergiques demandant la guerre ont été prononcés, et une résolution adoptée au milieu de la plus grande excitation en faveur d'une guerre avec la Turquie. Une résolution a été aussi adoptée conseillant une augmentation immédiate de l'armée.

A la suite du meeting, la foule s'est dirigée vers la résidence du premier ministre Delyannis. Celui-ci, après avoir été appelé à plusieurs reprises, a prononcé une courte allocution, dans laquelle il a dit que le gouvernement ne signerait jamais un arrangement portant le licenciement des forces.

Cette déclaration a été accueillie par des vivats.

La foule s'est ensuite portée à la résidence de l'ex-premier ministre Tricoupis et lui a demandé un discours, mais il refusa de répondre à cet appel. Cet acte de l'ex-premier ministre a causé une grande agitation et a été accueilli par des cris de "traitre".

La population s'est finalement dispersée avec ordre.

Le ministre de la Russie en Grèce, après avoir rendu visite au Czar, s'est rendu à Sebastopol, en route pour Athènes.

Il a télégraphié aux membres de l'ambassade de se préparer à quitter la Grèce.

La Turquie et la Grèce.

Londres, 9 mai—La Turquie et la Grèce expédient en toute hâte des troupes à la frontière.

Plusieurs journaux européens sont d'opinion que la Russie appuiera en secret la Grèce.

Le ministre de la Guerre.

St. Pétersbourg, 9 mai—Le ministre de la guerre est parti pour Lévadia afin de conférer avec le Czar.

Le Général Conchas.

Madrid, 9 mai—Le général Conchas a été nommé président du Sénat.

Choléra.

Rome, 9 mai—Des avis reçus de Brindisi rapportent que quinze cas de choléra et cinq décès par la même maladie ont été constatés.

A Venise on signale neuf nouveaux cas et trois décès.

Assemblée d'ouvriers.

Vienne, 9 mai—Trois mille ouvriers ont eu aujourd'hui un meeting et ont adopté des résolutions demandant aux députés libéraux de s'opposer à la loi socialiste.

L'armée du Salut.

Zurich, 9 mai—Une populace a fait une attaque aujourd'hui contre l'armée du Salut, près de cette ville; elle a démoli l'édifice dans lequel le meeting a été tenu.

Fonds pour les socialistes.

Cleveland, 9 mai—Un groupe d'anarchistes allemands s'est réuni hier soir sur la rive ouest et a décidé d'ouvrir une souscription pour les émeutiers blessés à Chicago.

WASHINGTON.

Récoltes.

Washington, D. C., 9 mai—Les pluies sur la côte de l'Atlantique et les inondations sur la côte du Golfe empêchent de semer en ce moment le coton.

CONGRES.

Chambre.

Washington, D. C., 10 mai—Conformément à l'appel des Etats, les bills suivants ont été présentés et référés :

Par M. Adams, de l'Illinois, un bill requérant le Secrétaire de la Trésorerie de transmettre à la Chambre un rapport détaillé de toutes les sommes dépensées par les différents hôtels de monnaie et bureaux d'essai, du fonds connu sous le nom de "silver profit fund."

M. Beach, de New-York, présente un bill amendant les réglements de façon à imposer une amende de $100 à tout membre absent pendant l'appel du rôle.

Sénat.

Washington, D. C., 10 mai—Le président du Sénat soumet à ce corps un mémoire de la Chambre de commerce de Cincinnati, Ohio, demandant au Congrès de créer une Cour pour régler les différends relatifs aux droits de douane. Référé.

M. Dawes présente la résolution suivante qui est adoptée sans débats :

Résolu que le Président soit requis de communiquer au Sénat, si dans son opinion cela n'est pas incompatible avec l'intérêt public, toute information que possède le gouvernement relativement à la saisie alléguée du navire de pêche des Etats-Unis, le David J. Adams, pendant que celui-ci était engagé dans un commerce légal dans un des ports du Canada. Aussi quelles sont les mesures prises pour protéger les navires pêcheurs des Etats-Unis, lorsqu'ils sont engagés dans un commerce légal dans les ports du Canada.

M. Van Wyck présente un bill pour autoriser le chemin de fer de la compagnie Union Pacific à construire des embranchements. Référé.

Le général Miles et les Indiens hostiles.

Washington, D. C., mai 10—Le général Miles déclare qu'une campagne rigoureuse sera faite jusqu'à ce que tous les Indiens hostiles soient tués ou faits prisonniers.

Législature.

Baton Rouge, 15 mai—La législature s'est ouverte aujourd'hui.

La sécession de la Nouvelle Ecosse.

Halifax, N. E., 9 mai—La résolution du secrétaire provincial Fielding en faveur de la sécession de la Nouvelle Ecosse de la confédération canadienne a été adoptée ce soir à la Chambre des Représentants, par un vote de 15 voix contre 6.

Incendie.

Hull, Québec, 9 mai—Un incendie a éclaté, à une heure ce matin, dans la boulangerie de l'alderman Laudry.

Les flammes se sont propagées rapidement ; en peu de temps diverses bâtisses des rues Lake, Duke et Main ont été détruites.

Cinquante familles sont sans gîte.

La nouvelle Poste, une belle construction qui a coûté $250,000, a été détruite.

Les autres pertes sont évaluées à $100,000. L'assurance est de $25,000 seulement.

Mort de M. C. F. Woerishoeffer.

New York, 10 mai—M. C. F. Woerishoeffer est mort subitement ce matin, à la résidence de son beau-père, Oswald Ottendorfer, rédacteur du New York Staats Zeitung, à Manhattanville.

M. Woerishoeffer était un grand spéculateur de Wall street.

M. Woerishoeffer a succombé hier, à 8 heures du soir, à une apoplexie.

Les anarchistes.

Chicago, 9 mai—L'ordre a régné aujourd'hui en ville; il n'y a pas eu de procession et il n'a pas été nécessaire d'appeler la police pour disperser les assemblées.

L'officier Timothy Flavin est mort, hier soir, à l'hôpital de comté, et l'agent de police Michael Sheehan est mort aussi cette après-midi, à sa résidence. C'est le cinquième officier de police tué dans les émeutes de mardi.

Kruger, le socialiste qui a été blessé par l'officier Madden, mardi soir, est mort ce matin. Un nommé Frank Lanis a succombé aussi à ses blessures ; c'était un communard.

Cincinnati, 9 mai—Deux mille hommes de la milice sont campés à six milles d'ici, 200 soldats des Etats-Unis aux casernes Newport et environ 400 agents de police supplémentaire sont de service. Avec cette force les autorités sont convaincues qu'il n'y a pas à craindre d'émeutes aujourd'hui par les grévistes ou les socialistes. Dans tous les cas, s'il en survenait, elles seraient aussitôt réprimées.

Les Grévistes.

Chicago, Ills., 10 mai—Tous les chemins de fer en cette ville ont recommencé leurs services ce matin, et acceptent tout le frêt qu'on leur offre.

Le chemin de fer Baltimore & Ohio a mis ses hommes au travail ce matin et a décidé que 8 heures constitueront une journée de travail, ainsi que le demandaient les ouvriers et que ceux-ci recevraient la même paie que pour 9 heures.

On ignore quel effet cette concession produira sur les autres lignes.

Un comité des ouvriers préposés au frêt du Chicago et Northwestern R. R. s'est rendu auprès des fonctionnaires de cette dernière ligne, et a exprimé le désir de reprendre le travail sur l'ancienne base. La compagnie a répondu qu'on avait donné amplement le temps aux employés de retourner au travail, mais que ceux-ci s'y sont refusés. Cette abstention de la part des dits employés a eu pour résultat d'entraver sérieusement les affaires de la compagnie et d'occasionner beaucoup de frais et d'ennuis pour se procurer de nouveaux hommes. De sorte, qu'il n'y a plus de places à offrir aux ouvriers qui ont quitté les ateliers pour se mettre en grève.

Chicago, 10 mai—L'excitation au sujet des troubles relatifs au travail s'est bornée principalement au Lumber district. Dans cette section une foule considérable s'était réunie dès le matin, afin de constater si les anciens employés étaient retournés au travail. Il y avait beaucoup de monde le long des trottoirs de l'Avenue Blue Island et de la 22me rue. Une forte patrouille d'agents de police était sur pied pour réprimer tous désordres. Au moulin de P. Wobler & Cie., 80 hommes se sont remis au travail, et il a été convenu qu'ils travailleraient 8 heures et recevraient la paie pour neuf heures.

Navires de guerre américains.

Key West, 9 mai—Les navires de guerre *Tennessee*, *Brooklyn*, *Galena*, *Swatara* et *Yantic* sont partis pour New-York.

Assemblée d'anarchistes dispersée.

Chicago, 9 mai—Les anarchistes ont essayé de tenir plusieurs meetings aujourd'hui, mais la police les a dispersés à chaque tentative.

Le *Petit Journal* de Paris rappelle quelques souvenirs qui se rattachent au château de Chambord. Il a été construit au seizième siècle.

Acheté au prix de 1,542,000 francs par souscription nationale, il fut, on le sait, offert au duc de Bordeaux.

Louis-Philippe, dit notre confrère, fit mettre le château sous séquestre le 5 décembre 1832, mais le tribunal de Blois réintégra le duc de Bordeaux dans la possession de Chambord, le 19 février 1834.

Du 19 février jusqu'au 16 août 1848, Louis-Philippe fatigua les tribunaux de Blois et d'Orléans par des chicanes contre le possesseur du château de Chambord.

Le dernier procès prit fin en 1854.

Si donc il devait y avoir contestation et procès, ce ne serait pas la République qui aurait commencé.

Au Public

A TOUS ceux qui souffrent des erreurs et des indiscrétions de la jeunesse, de faiblesse nerveuse, décrépitude anticipée, perte de virilité, etc., j'adresserai gratis une recette qui les guérira. Ce précieux remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe portant votre adresse au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D. ville de New York. 28 nov—6 m

THE NEW-ORLEANS BEE,
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published entirely in French, and is the acknowledged organ of the French-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.

Subscription Terms :
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months, 75 cents.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 10 mai 1886.

Thermomètre de R. Schmidt, Opticien.

	Fahrenheit	Centigrade
6 heures du matin	71	21½
Midi	82	27¾
3 P. M.	81	27¼
6 P. M.	78	25½

Nlle-Orléans, 10 mai 1886, 2 p. m. Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Atlanta	87	Nashville, Tenn	84
Augusta, Gie	82	Pittsburg, Pie	80
Savannah, Gie	83	Cairo, Ill	83
Mobile, Ala	77	Davenport, Iowa	68
Montgomery, Ala	85	Dubuque, Iowa	—
Vicksburg, Miss	84	Keokuk, Iowa	68
Galveston, Tex	78	La Crosse, Wis	63
Indianola, Tex	83	St-Louis, Mo	80
Shreveport, Le	90	St-Paul, Minn	60
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kan	81
Chattanooga, Tenn	82	Omaha, Neb	74
Cincinnati, O	82	Yankton, D. T.	79
Louisville, Ky	82	Key West, Fla	84
Memphis, Tenn	82	Nlle-Orléans Le	81

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Thomas Capo à Mlle Alice Prudhomme.
Washington Garrison à Mlle Alice Smith.
John Donasier à Mlle Thérèse Roumadey.
Edward Pierre à Mlle Léontine Guillot.
Theodore Stire à Mlle Rose Caubert.
Joseph Taylor à Mlle Ida Ballard.

Naissances.

Mme Henry Madel, jr., un garçon.
Mme Thomas McCrossen, un garçon.
Mme Charles Aikman, une fille.
Mme Valentine Duplain, une fille.
Mme Frederick G. Anepohl, un garçon.

Décès.

Louis P. Schanselle, 29 ans, 122 1[2 rue Huitième.
Alexander A. Dickerson, 7 mois, 6 rue Sud Prieur.
John J. Hannan, 38 ans, 35 rue Sud Villeré.
Charles A. Prilleux, 2 mois, 254 rue Champs Elysées.
James Irvine, 78 ans, rues Palmyre et Dupré.
Celestin Edward, 4 ans, Carrollton.
Henry B. Madel, un mois, rue Galvez et Promenade Carondelet.
Joséphine Bonin, 5 mois rue Champs-Elysées, près du canal Marigny.
Peter Dudenhefer, 50 ans, rue Enghein.
Karl L. Rauschkolb, 7 mois, rues Aline et

Décès de la semaine.—Il est mort, pendant la semaine, dans les limites de la Nlle-Orléans, 96 personnes, dont 20 de la phthisie pulmonaire, 2 de fièvres diverses, 0 de la diphtérie, 9 de la maladie du cœur, 4 de la maladie de Bright.

Ages—Au-dessous d'un an, 22; de 1 à 2 ans, 8; de 2 à 5 ans, 1; de 5 à 10 ans, 2; de 10 à 15 ans, 1 ; de 15 à 20 ans, 0; de 20 à 25 ans, 2; de 25 à 30 ans, 9; de 30 à 40 ans, 10; de 40 à 50 ans, 11; de 50 à 60 ans, 11; de 60 à 70 ans, 14; de 70 à 80 ans, 2; de 80 à 90 ans, 0; de 90 à 100 ans, 0.

Nationalités — Anglais, 2; Français, 5; Allemands, 19; Irlandais, 5; Italiens, 0; Louisianais, 54; Américains [autres que Louisianais], 17.

Il est mort 50 personnes du sexe masculin, et 46 du sexe féminin.

Il y a eu 14 décès à l'hôpital de charité.

Les coroners ont délivré 19 certificats de décès.

Proportion des décès [sur la base de 1,000 par an], dans la semaine, 20.97; blancs, 19.24; couleur, 25.80.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Mme Laura Garfield, veuve de Mortimer M. Reynolds, à Walter S. Finney, Emile R. Finney, William L. Finney et Mlle Janetta Davis Finney, deux terrains dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Chesnut, Milan et Berlin....$4500

Walter S. Finney, Mme Fanny Peyton Finney, Mlle Mary Louise Finney, Margaret Moore Finney, Emile B. Finney à Pierre A. Barker, un terrain ou portion de terre dans le 1er district, dans l'ilet borné par les rues Julie, St-Charles, St-Joseph et Carondelet....$12,000

Elias Carroll à Veuve T. J. Lewis, un terrain dans le sixième district, dans l'ilet borné par les rues Prytanée, Upper Line, Perrier et Robert....$250

James Patterson à John Patterson, la moitié d'un terrain dans le 4me district, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, Clara et Willow....$125

J. B. E. Laiche et Mme M. Boutté à F. Russo et femme, deux terrains dans le 6me district, dans l'ilet borné par les rues des Magasins, Camp, Valence et Cadiz....$1,800

Wm P. O'Horn à Mme Jno. B. Nolan, un terrain dans le 4me district, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, St-André, St-Thomas et Joséphine....$1350

Cour de Circuit des Etats-Unis.—Les Etats-Unis vs. Henry N. Frisbie et als. Les défenseurs se déclarent innocents et leur cas est fixé à vendredi prochain.

Les Etats-Unis vs. Reuben T. Wheeler: deux cas de faux pour réclamer une pension. Celui-ci est condamné respectivement à quatre ans, et à un an et un jour de travaux forcés à Chester, Illinois, au pénitencier.

En cours de jugement — Les Etats-Unis vs. [illegible] C. Francis, maître de poste en défaut. Poursuites civiles pour recouvrer le montant de son engagement. Ses cautions nient leurs signatures.

Cour d'appel.—Le dit tribunal a siégé aujourd'hui à 11 heures—Juges McGloin et Kelly.—E. C. Stoddard vs. E. C. Adams—Jugement favorable pour le défendeur ; le cas est rejeté comme affaire de non-lieu.

—Mme M. A. Brousard vs. P. G. Gibert—Jugement rejeté, et prononcé en faveur de la plaignante. Un délai de huit jours est donné au défenseur pour obéir aux clauses de la dite note, sinon il aura à en payer le montant complet.

Robert H. Short vs. Factor's and Trader's Insurance Co.—Jugement en faveur de M. Short, pour $1000.

J. W. Demarest vs. J. Benedict—Nouvelle audience refusée.

Burthe et Thompson vs. les héritiers de John F. Callahan—La cour ordonne d'annuler le jugement, afin de rejeter l'opposition de L. F. Boucherean, Kate Fahey et Letitia Williams. Le cas concernant Mme Vve Callahan, rejeté. Pour le reste, le jugement est confirmé.

W. T. Cottam & Co. vs. R. Lichtenstein et als.—Jugement confirmé, à l'exception de la question de refus d'admission de la pétition.

R. C. Pendergast vs. Finley & Grant. —Réduction à $675.

E. Marquez & Co. vs. Joseph Vigne—Rejet du jugement de la Cour Inférieure et verdict favorable au demandeur.

Succession de Henry Frotisen vs. Mme Carmen Fernandez et J. A. Fernandez—Confirmation du jugement.

Cour civile de district.—John W. Anderson vs. P. Murphy—Poursuite pour $685 sur billet.

Succession de G. Conroy vs R. L. Brown, poursuites pour $1634 97, avances d'argent.

Vve T. Levy vs Knights of the Golden Rule. Négation unanime des allégations de la demande. Samuel Levy n'aurait pas été dans les conditions voulues au moment de sa mort pour prétendre aux bénéfices généralement accordés.

Prairie State Loan & Trust Co., vs E. A. Burke et als.—Poursuites pour moins de $1000.

W. G. Vincent vs J. H. Weydig—pour moins de $1000.

Maggie Moran vs E. J. O'Beirne—Pour $120.

Cour Criminelle.—Notes.—Virginia Reed, voie de fait. Charles Jenkins, attaque avec arme dangereuse. James Kelly, port d'arme cachée.

Se déclarant non coupables: John Williams, Mme John Williams, Mary Williams et Elisa Williams (de couleur); John Duffy, John R. Douglas, pour voies de fait; Charles Jenkins, pour attaque à main armée; Joseph Stephens, pour attaque avec intentions criminelles.

Non poursuivi : Robert Brown, attaque avec intention de voler Lizzie Meyer. Défaut de preuves.

Dates fixées : Lundi 17 mai, Charles Robertson, affaire concernant Emma Williams.

Louisa Butler, pour empoisonnement de Mme Margaret B. Sinnott, le 31 mai 1885.

Section B.—juge Baker—

Cautionnement.—Chas. H. Allen, voie de fait sur R. J. Barr, le 3 avril. Caution John C. Bach pour $500.

Poursuites annulées: Edmond Nichols.

Dates fixées : 11 mai, mardi, affaire Kate Robinson, (de couleur) pour empoisonnement de Mme B. Ross, le 13 octobre dernier, au café Charles Ross, où une douzaine de personnes ont avalé du poison "Rough on Rats" dans la soupe, au lunch.

Trouvés coupables: Thomas O'Brien, dérobant un mulet de chez W. W. Leonard. L'officier de police Pat. Dale et Daniel Watson (de couleur), coups de couteau et blessures, etc., etc., sur la personne de Martha Scales (de couleur).

Cour du recorder Davey.—George McKay, prétendu meurtrier fugitif de la paroisse St-Jacques, acquitté.

E. Ware, voies de fait sur Louisa Williams, et Louisa, voies de fait sur E. Ware, ont été chacun condamnés à $10 d'amende pour troubler la paix publique.

John William, accusé de recéler des marchandises volées, a été envoyé à la geôle, où il est détenu, à défaut de cautionnement de $500, jusqu'au 15 courant.

Mat Berrygan, apparences suspectes et dangereuses, $10 ou 20 jours de prison.

Wm. Rogers, trouble de paix, $10 ou 20 jours de prison.

A. Strange, Mary Edwards et Annie Baylie, trouble de paix publique, $20 ou 30 jours.

Frances Wiseman, apparences suspectes et dangereuses, $25 ou 30 jours de prison.

John Hahn, même motif, $20 ou 30 jours.

James Brooks, ivresse et bris de paix publique, etc., $25 ou 30 jours de détention.

Henry Beaumont, déjà condamné précédemment, pour faux chèque de $5, sur la Banque des Citoyens, avec la signature contrefaite du juge Bossier. Prisonnier à défaut de $500 de cautionnement.

Cour du recorder Burthe—Mary Manuel, pour vol ; $250 de caution.

Mary McGolding et Eliza Smith, bataille et bris de paix ; $5 d'amende, ou 10 jours d'écrou.

Thos. Mulligan, est accusé par Charles Bernard de faire circuler de la fausse monnaie au Marché Français.

Accidents.—A six heures 3[4, ce matin, un feu s'est déclaré dans les rues Fulton et St. Pierre, deuxième ilet après Canal. Un homme de couleur, François Bergeron, demeurant 411 rue St. Claude, répondant à l'alarme, est tombé de voiture au coin des rues St. Peter et North Peters, et s'est cassé le bras droit. On a téléphoné pour l'ambulance.

Pendant le feu, une échelle du "Pélican" a glissé, et, tombant sur un pompier posté sur le vérandah de la rue North Peters, l'a gravement contusionné.

Jeux d'enfants.—Il paraît que dimanche, jour de fête, surtout pour les enfants, un de ces bambins a cru bien faire de donner à l'un de ses camarades, pour s'amuser sans doute, un coup de casse-tête sur le crâne. C'est dans les environs des rues Villeré et Domaine qu'on invente ces jeux-là. L'autre n'en est pas mort, mais on craint que la blessure ne s'aggrave. Drôle d'amusement.

Deux doigts de moins.—Un garçon blanc, nommé J. C. Brien, travaillant à la manufacture Maginnis, encoignure Julia et Tchoupitoulas, a eu hier deux doigts de la main droite attrapés par la machine. On les lui a amputés à l'hôpital.

Un casse-cou.—Hier soir, à 6 heures, un enfant blanc du nom de Jacob Hartley, âgé de huit ans, est tombé dans un puits situé derrière un terrain sans clôtures et s'est noyé. Ce puits servait autrefois à humecter les briques employées à la construction des bâtiments pour agrandir le Southern Brewery.

Cette terre est sous la responsabilité de M. Peter Blaise, et ce puits est fort dangereux, n'étant pas couvert, ni muni de quoi que ce soit pour éviter les accidents.

—Dimanche, a eu lieu, dans la salle de l'Union Française, sous la présidence du juge Paul Emile Théard, une nombreuse et imposante assemblée des principaux représentants à la Nouvelle-Orléans de la population créole. Il y a quinze jours déjà une première réunion avait eu lieu, dans le but d'unir entr'eux par des liens étroits les Américains d'extraction latine, de stimuler leur patriotisme, de faire connaître au dehors leur véritable histoire, trop souvent travestie par l'ignorance ou la mauvaise foi. Nous avons remarqué dans la salle presque toutes les notabilités de cette noble et intelligente population.

A côté du juge Paul Emile Théard, siégeait au bureau, comme secrétaire, le major John Augustin.

La parole avait été, tout d'abord, donnée au juge Poché qui, dans une éloquente allocution, avait expliqué le but de l'Association.

Puis un comité, composé de MM. J. Numa Augustin, Frank D. Chrétien, L. E. Lemarié, A. L. Roman et G. W. Dupré, avait été chargé de rédiger un rapport sur l'objet de la réunion, ainsi que la charte de la nouvelle association.

A l'assemblée d'avant-hier, le comité a présenté son rapport ainsi que le texte de la charte de la nouvelle société qui porte le titre d'"Association Créole de la Louisiane," et doit subsister 25 ans.

Le domicile en est fixé à la Nouvelle-Orléans. Elle peut organiser des succursales dans chaque paroisse de l'Etat. Il est nommé un Bureau de contrôle, composé de quinze membres lequel est chargé de former une société par actions en vue d'établir un journal qui sera l'organe de l'Association.

Voici la liste du Bureau provisoire nommé dimanche : MM. F. P. Poché, Adolphe Schreiber, Chas. J. Villeré, Frank D. Chrétien, J. Numa Augustin, E. Miltenberger, Lamar C. Quintero, P. E. Théard, G. A. Lanaux, L. E. Lemarié, A. L. Roman, A. C. Landry, P. L. Bouny, George W. Dupré, John Augustin.

Chemins de fer

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE AND NASHVILLE.

Arrivée.	Départ.
No 3 Cin' Ex. 7:29 am	No 4 Fast Line. 7:45 am
No 1 Fast Line. 7:30 pm	No 6 Coast Ac. 3:35 pm
No 5 Coast Ac. 9:05 am	No 2 Cin. Ex. 7:00 pm

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 ......11:00 pm	No 2 Ex. ......9:15 am
No 3 Chi. Ex. 9:20 am	No 4 Chi Ex. ....6:00 pm
No 5 Ex. dim. 8:45 pm	No 6 Ex. dim. 7:30 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 304 California Express. 11:50 am	No 303 F Worth Express ....7:00 am
No 302 F Worth Express .... 6:50 pm	No 301 California Express . 1:00 pm

NEW ORLEANS AND NORTHEASTERN.

Arrivé.	Départ.
Cin. Limited ..2:35 pm	Cin. Limit'd ..11:35 am

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.

No. 1 ......9.00 am	No. 2 ......5:00 pm
No. 3 ......6:50 pm	No. 4 ......7:35 am
No. 5 ......10:00 am	No. 6 ......4:15 pm

SOUTHERN PACIFIC CO. MORGAN LINE.

No 19 Califor ..7:40 am	No 50 Local....8:10 am
No 51 Local...6:20 pm	No 20 Californ'a 7:30 pm

SHELL BEACH.

Arrivée.	Départ.
Tous les jours dim. ex. 8:15 am	Tous les jours dim. ex. 8:45 am
Tous les jours dim. ex. 3:45 pm	Tous les jours dim. ex. 5:00 pm
Dim. seulem'nt 7:15 am	Dim. seulement 7:45 am
Dim. seulm'nt 11:55 am	Dim. seulm'nt 12:30 pm
Dim. seulem'nt 5:50 pm	Dim. seulement 6:20 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MARDI, 11 MAI 1886.

St-Louis—ANNIE P. SILVER, à 5 P M
Greenville—PARGOUD, à 5 P M
Bayou Lafourche—ISABEL, à 5 P M
Haut du fleuve—DANUBE, à 12 M
Bayou Lafourche—E. W. FULLER, à 5 P M
Bas du fleuve—NEPTUNE, à 9 A M

MERCREDI, 12 MAI 1886.

Cincinnati—GUIDING STAR, à 5 P M
Ouachita River—JOHN H HANNA, à 5 P M
Washington—WARREN, à 5 P M
Pointe Houmas—MABEL COMEAUX, à 12 M
Bas du fleuve—DAISY, à 11 A M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bayou Sara—CLINTON, à 5 P M

Hauteur des Eaux.

Augusta	10.02	Nashville Tenn	24.00
Cairo, Ill	29.08	Nlle Orléans	14.01
Cincinnati, O	28.04	Omaha, Neb	8.07
Davenport, Ia.	10.06	Pittsburg, Pe	9.05
Keokuk, Iowa	14.00	Shreveport, La.	15.00
La Crosse, Wis.	9.05	St Louis, Mo	24.06
Leavenworth, K	11.05	St-Paul, Minn	6.08
Louisville, Ky.	9.00	Vicksburg	44.01
Memphis, Tenn	23.02	Yankton	15.05

Fleuve et rivières.

Vicksburg, 10 mai—Le fleuve a 44 pieds 1[10—une baisse de 1[10. Départs : Henry Marks et City of New Orleans, pour la Nlle-Orléans; City of St-Louis et Arkansas City, pour St-Louis; D D Fogel, pour White River.

Memphis, 10 mai—Le fleuve baisse. Arrivé, Buckeye State, de Cincinnati. Départs: Coal City, pour la Nlle-Orléans, 6 a m; Mary Houston, pour Cincinnati, midi. Temps clair. Plus tard—Le fleuve a monté 4 pouces. Départ, Buckeye State, pour Cincinnati, 3 p m. Temps chaud.

Cairo, 10 mai—Arrivés: Will S Hays, de Vicksburg, 1 a m; City of Cairo, de St-Louis, 8. Départ, Hayes pour St-Louis, 2 a m. Le fleuve a 29 pieds 3 pouces et monte. Temps couvert et chaud. Plus tard—Arrivés: City of Natchez, de St Louis, 1 p m; R S Hayes, de la Nlle-Orléans. Départ, R S Hayes, pour St-Louis, 6 pm. Temps clair et chaud.

St-Louis, 10 mai—Arrivés: Sidney, de St-Paul; Joséphine et barges, de Keokuk; Wyoming, de la rivière Missouri. Départs: Clyde, pour la rivière Tennessee, Joséphine et barges, pour Burlington. Le fleuve est à peu près stationnaire avec 24 pieds 6 pouces à l'étiage. Temps couvert et très chaud.

Evansville, 10 mai—La rivière a 14 pieds 9 pouces et est stationnaire. Montant, l'Ohio, à 8 a m. Plus tard—La rivière est stationnaire avec 14 pieds 9 pouces à l'étiage. Temps couvert et chaud ; thermomètre 71 à 85 ; baromètre 29. Arrivé, Coe, 5 p m. On a télégraphié le Morgan pour 8 p m.

Louisville, 10 mai—La rivière monte avec 8 pieds 3 pouces dans le canal et 6 pieds 1 pouce aux chutes. Arrivé, Blue Wing, de la rivière Kentucky. Affaires languissantes. Plus tard—La rivière monte avec 8 pieds 5 pouces dans le canal et 6 pieds 3 pouces aux chutes. Temps clair et agréable.

Cincinnati, 10 mai—La rivière a 27 pieds 7 pouces et monte. Temps beau; thermomètre 78. Arrivé, Scotia, de Pittsburg. Le Jas W Gaff a été retardé par la grève qui en a empêché les réparations; on pense qu'il partira aujourd'hui. Plus tard—La rivière a 29 pieds 3 pouces et monte. Temps clair et très chaud. Départ, Jas W Gaff pour Memphis.

Wheeling, 10 mai—La rivière a 14 pieds 6 pouces et monte. Départ, Elaine, pour Parkersburg, 11 a m. Descendant: Hawak, Tom Dodsworth, Jim Wood et Hornet No. 2. Temps couvert et agréable. Plus tard—La rivière a 14 pieds et baisse. Arrivé, Andes, 7 p m. Descendant: Onward, Alex Swift, Diamond.

Les Passes.

Port Eads 10 mai, midi—Vent sud. Arrivés: Steamship Harlan, capitaine Brown, de Vera-Cruz, à 6:25 hier soir; steamship City of Dallas, capitaine Read, de Belize, Honduras, à 6:30 pm. Pas de départs.

Marchés.

Londres, 10 mai, 4 p m—Consols à la clôture 101 5[16 au comptant et 101 1[16 à terme.

Londres, 10 mai, 5 p m—Consols, 100 15[16 au comptant et 101 1[16 à terme.

Paris, 10 mai—Rentes à trois pour cent 82 fr. 27 1[2 c.

Liverpool, 10 mai, midi—Coton ferme; en bonne demande. Ventes 12,000 balles, dont 2000 pour l'exportation et la spéculation. Middling uplands 5 1[8d, middling Orleans 5 3[16d. Recettes 7,000 balles, dont 4800 d'Amérique.

Liverpool, 10 mai, 4 p m—Coton—Ventes de coton américain 10,300 balles. Futurs languissants. Livraison en mai, mai et juin 5 5[64d vendeur, juin et juillet 5 5[64d vendeur, juillet et août 5 7[64d vendeur, août et septembre 5 8[64 vendeur, septembre et octobre 5 3[64d acheteur, octobre et novembre 4 63[64d vendeur, novembre et décembre 4 62[64d valeur, septembre 5 9[64d vendeur.

New-York, 10 mai—Coton facile. Uplands 9 5[16c, Orleans 9 1[2c. Ventes 250 balles. Futurs, à l'ouverture stable—livraison en mai 9.20, juin 9.27, juillet 9.37, août 9.45, septembre 9.30, octobre 9.12, novembre 9.0.9 décembre 9.11.

New York, 10 mai, midi — Coton stables. Middling 9 5[16c, middling Orleans et Texas 9 1[2. Ventes 100 balles. Futurs calmes et stables—ventes 36,100.

New York, 10 mai—Coton stable. Uplands 9 1[4; Orleans 9 7[16. Ventes 318 balles. Futurs calmes à la clôture — mai 9.18, juin 9.24, juillet 9.33, août 9.42, septembre 9.27, octobre 9.10, novembre 9.05, décembre 9.08, janvier 9.15, février 9.25, mars 9.35.

Havane, 8 mai—Vu les nouvelles défavorables de l'étranger le marché au sucre a été calme durant toute la semaine, et quoique les détenteurs aient fait de légères concessions, les acheteurs se sont tenu à l'écart et peu d'affaires ont été faites. Aux ports extérieurs les détenteurs avaient des prix trop élevés pour les acheteurs ; prix nominaux à la clôture.

Molasses sugar, regular to good polarization, $2 07 à 2 37 1[2 en or, par quintal, muscovado fair to good refining 85° à 90° polarization $2 00 à 2 31 1[4, centrifugal 92° à 96° polarization, en boucauts, sacs et boites $3 00 à 3 12 1[2.

Stock en magasin à la Havane et à Matanzas 25,000 boites, 740,000 sacs, 16,000 boucauts; recettes de la semaine 2200 boites, 76,000 sacs, 4,000 boucauts ; expédié 1600 boites, 65,000 sacs et 2600 boucauts, dont 44,000 sacs et 3300 boucauts aux Etats-Unis.

Rio Janeiro, 8 mai — Café — Regular firsts 3,950 reis par 10 kilos. Good seconds 3,300 reis. Recettes pendant la semaine 35,000 sacs; achats pour le compte des Etats-Unis, 26,000 sacs ; expédié aux Etats-Unis 25,000 sacs ; stock 337,000 sacs.

Santos, 8 mai—Café—Recettes de la semaine 12,000 sacs ; achats pour les Etats-Unis 15,000 sacs, expéditions aux Etats-Unis 12,000; stock 260 000 sacs.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 10 MAI 1886

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship (ang) Bernard Hall, Alexander, Liverpool.
Goelette Earl P Mason, Nickerson, Providence.

ARRIVES.

Steamship Whitney, Hill, de la Havane, via Key West et Tampa.
Steamship City of Dallas, Read, Puerto Cortez, via Livingston et Belize.
Steamship Harlan, Brown, Vera Cruz.
Goelette Geo W Dill, Peterson, Bocadel.

BATEAUX A VAPEUR.

Alvin, O'Pry, Bas du fleuve.
Danube, Wood, Donaldsonville.
Neptune, Bassett, Bas du fleuve.
Ed J Gay, Melançon, Bayou Sara.
Pargoud, Muse, Greenville.
Laura Lee, Brinker, Shreveport.
Guiding Star, Hegler, Cincinnati.
S L Wood et 14 chalands, Boyd, Cincinnati.

EXPORTATIONS.

LIVERPOOL—par steamship Bernard Hall—3265 balles coton 40 318 boisseaux maïs en grenier 5495 sacs tourteaux 36 pièces noyer et cargaison en transit.

IMPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ, LIVINGSTON ET BELIZE—par steamship City of Dallas—15,882 régimes figues bananes 16,000 cocos 51,000 bananes 55 balles salsepareille 40 douzaines ananas 1 boîte caoutchouc 2 balles de 3 barils do 6 barils mangos Macheca Bros—$2300 en espèces J B Lowe—2 sacs minerai Hy M Payro.

HAVANE—par steamship Hutchinson—5000 sacs sucre à ordre—500 colis cigarettes 310 [illegible] cigars Southern Co—28,800 cigares C Koen & co—10,100 do S Hernsheim & Bro—23,000 do M Castillo—5000 do 1000 colis cigarettes M del Nodal—1100 colis cigarettes W W Finley—700 do J Magi—200 [illegible] ananas A Caron & co—75 do Macheca Bros—65 do S Oteri—4 caisses conserves A M & J Sclari—3 do F Limongi.

HAVANE—par steamship Whitney—3015 sacs sucre Wm Agar—200 barils ananas A Caron & co—2 barils vin rouge 1 caisse [illegible] 30,650 cigares J Magi—4000 cigares S la Vega—10,000 do P P Martinez—11,500 do C Koen & co—8500 do Southern Pacific Co.

VERA CRUZ—par steamship Harlan—490 nattes café 273 sacs do 432 colis do Schmidt & Ziegler—484 colis do 275 sacs do Smith Bros & co.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Ed J. Gay—15 balles coton 7 sacs coton en graine 93 sacs riz brut 28 boucts sucre 132 barils sucre 3 barils mélasse.

BAS DU FLEUVE—par steamer Alvin—300 barils [illegible] 5 barils riz 639 sacs riz brut 47 sacs patates 10 sacs oignons.

DONALDSONVILLE—par steamer Danube—100 barils sucre 354 sacs riz brut 146 barils patates 20 sacs do 17 sacs oignons 53 barils do.

BAS DU FLEUVE—par steamer Neptune—10 barils patates 12 sacs do 16 sacs oignons.

GREENVILLE—par steamer Pargoud—572 balles coton 149 sacs graine coton.

SHREVEPORT—par steamer Laura Lee—894 balles coton 1306 sacs graine coton.

CINCINNATI—par steamer Guiding Star—2 balles coton 15 boucts tabac et fret assorti.

CINCINNATI—par steamer S L Wood et 14 chalands—322,000 boisseaux charbon.

Par les chemins de fer.

LOUISVILLE, N. O. AND TEXAS R. R.—916 balles coton 2000 sacs farine graine coton et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE R. R.—985 balles coton 110 boucts tabac et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD—158 balles coton 2 boucts sucre et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC R R COMPANY—401 balles coton 55 sacs sucre 1 bouct do 12 barils do 216 barils mélasse et fret assorti.

N. ORLEANS AND NORTHEASTERN R R—660 [illegible] tabac et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship El Paso, Quick ....parti 5 mai
Goelette Dora Matthews, Brown ....exped 3 mai
PHILADELPHIE.
Steamship Wydale, Hurst ....parti 30 avril
Barque A C Dickerman ....partie 29 avril
LIVERPOOL.
Steamship Norfolk, Woolsten ....parti 1er mai
Steamship Historian, Hughes ....parti 2 mai
ANVERS.
Steamship Marseille, Guyot ....parti 1er mai
MESSINE.
Steamship Golden Grove ....parti 10 avril
PALERME
Steamship Golden Grove ....parti 19 avril
TRIESTE.
Barque Vesuveo, Longobardo ....partie 21 avril
BREME
Navire Hermann, Bunje ....parti 30 avril
Barque Niagara, Steenken ....partie 21 avril
HAMBOURG.
Navire Heinrich ....parti 27 avril
Barque Genina ....partie 27 avril
PROGRESO.
Goelette J A Halay, Green ....parti 12 avril
Goelette Geo Lhote, stilphon ....parti 12 avril
OPORTO.
Barque Julius, Vieira ....partie 18 avril
RIO DE JANEIRO.
Steamship Amethyst, Canse ....parti 9 avril
Navire Prince Rupert, O'Malley ....parti 20 mars
BUENOS AYRES.
Barque Aufaro ....partie 29 janv

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Noms	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Australian	Liverpool	1er dist. 20
Benison	Liverpool	1er dist. 14
Bernard Hall	Liverpool	1er dist. 20
Editor	Liverpool	2e dist. 9
Eduardo	Liverpool	Gretna
Foxhall	Port Limon	1er dist. 14
Hartlepool	Continent	Elevator
Louisiana	New York	2e dist. 8
Lizzie Henderson	Floride	Alger
Legislator	Liverpool	2e dist. 10
Laurestina	Hambourg	rue 6e
Morgan City	New York	Alger
Marco Aurelia	Laid up	Alger
S Oteri	Utilla	1er dist. 15
Yucatan	Liverpool	Gretna
NAVIRES.		
Alice M Minott	Liverpool	4e dist. 43
Cashmere	Liverpool	4e dist. 43
City of Boston	Havre	4e dist. 47
Dora, en détresse	Gênes	Alger Point
Ile Marthe		
Kinburn	Brême	1er dist. 36
Riverside	Revel	1er dist. 32
Thos Lord	Liverpool	2e rue
Wm Tapscott	Havre	4e dist. 47
BARQUES.		
Aurora	Gênes	2e dist. 16
Giulia	Hambourg	Gretna
Grad Karlovac	Greenock	Carrollton
Hampton Court	Brême	3e dist. 27
Jona	Greenock	Carrollton
John Watt	Liverpool	rue Quatrième
Mark Twain	Russie	3e dist. 39
Sant Anna	Oporto	rue 8e
GOELETTES.		
Earl P Mason	Providence	Gretna
Isaac Rich	Grand Cayman	1er dist. 13
BRICKS.		
Union		Pic Tier

ANNONCE JUDICIAIRE.

Protective Intelligence Co. vs. The North Central and South American Exposition.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 16,855—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 17 mai 1886, à 1 heure P. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

A l'entrée principale du Main Building du North Central & South American Exposition, sur les terrains du Parc Supérieur de la Ville, dans le Sixième District de cette ville :

Une machine à feu par produits chimiques (chemical engine), 2 voitures à tuyaux, 10 tourniquets, une clôture en fil de fer, plusieurs ponts par-dessus le chemin de fer, 157 drapeaux (plus ou moins), les stations de chemin de fer au Parc Supérieur, la clôture du chemin des courses ; aussi, divers autres articles appartenant à l'inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
6 mai—6,13,15,16

ROYAL

BAKING POWDER

Absolument pur.

L'effet de cette POUDRE est infaillible. C'est une merveille de pureté, de force et d'innocuité. Son emploi est bien plus économique que celui des poudres ordinaires, et elle échappe elle-même à toute comparaison avec la multitude des autres préparations communes, sans valeur, incomplètes sous le rapport du poids, chargées d'alun et de phosphates.

Vendue seulement en cans. ROYAL BAKING POWDER CO. 106 Wall Street, New York.
En gros par SMITH BROS. & CO.
21 oct 85—1 an SCHMIDT & ZIEGLER.

Héritiers Absents.

Recherches d'un avocat de New-York—Héritiers absents dont il désire connaître l'adresse.

Noms d'anciens résidents de la Nouvelle-Orléans, considérés comme héritiers possibles dans des successions ouvertes à l'étranger.

Les personnes suivantes, désignées par un avocat bien connu de New-York peuvent avoir droit à des héritages considérables à l'étranger. Elles doivent établir leur droit. L'avocat en question est à la recherche des héritiers. Beaucoup ont longtemps résidé à la Nouvelle-Orléans; il s'agit de les retrouver, eux ou leurs descendants.

M. Usher est venu dans ce but à la Nouvelle-Orléans. Voici les noms de ceux qui ont droit à un héritage quelconque :

Abadie Jean Marie, de Tarbes.
do Charles, do
do Jacques, do
do Jean Baptiste, de Bagnières.
do Viella, de Gonaux.
Acton Regis, de Jailliau.
Adam Louis, de Feugner, sur Seulles.
Adam Victoire, de St Julien sur Calonne.
Ade Edouard J., de Cherbourg.
Adelain François et Marie, de Lausanne Lannion (Côtes du Nord).
Adolphe Joseph, de Paris.
Adrian Jean Baptiste, de Sedan (Ardennes).
Adraquer Raymond, de Millas.
Afgier Mathieu A.
Agner Honoré E., de Seine.
Agostine Antoine.
Agtain Anne M., de Le Puy (Haute Loire).
do Jean do
Aguille Jacques, Pamiers (Ariège).
Aillet Gérard, Agen
Alois Alexis, Paris.
Albert Louis, Nantes.
do Mathieu, Castres.
Aldorff Edouard, Mulhouse.
Alexander Jacques G., Paris.
Allain Pierre, Lannion (Côtes du Nord).
do Joseph frère de Pierre, do
Allard Albert H. A. A., Bressuire.
Allauzen Joseph, Largentières.
Alleaume Firmin, Angers.
Allemand Jules César, Grenoble (Isère).
Allemoz Joséphine S. de Fessono sous Brenyer (Savoie).
Allenne Thomas dit d'Arpon, St-Girons.
Amie Pierre Louis François, lieutenant de vaisseau, Paris.
Ancey Vincent, de Valloreine, parti pour la Nouvelle-Orléans, 1874.
André François, Belfort.
André Simon Paul, berger à Sevigny.
do Pierre, Angoulême.
Andreis Etienne Esther, domicilié à Argentine.
Andriot Thomas Eugène de Montreuil sous Bois (Seine), Paris.
Augeard Vve. née Soubregan, de Paris.
Battaile Mary et Adelaïde et Louisa Taylor, sœurs, Nannie Dunean et Lucilla Henry, nièces, Edward Henry et Battaile Payne, neveux de Baillie M. Battaile, décédé.
Bron P. Theodore, de la Nouvelle-Orléans.
Burle Théodore, né en France.
Bonnet, Ann, épouse de Joseph Bonnet, autrefois veuve d'Etienne Meynat.
Barot Pierre, décédé à Londres.
Catallion Dent. de la Chermotte, Paris.
Caubagne Jean Sauveur, de Bayonne, négociant.
Chapelle Pierre Jérôme, ou Lorie, né en France vers 1810, autrefois cuisinier à bord d'un navire américain.
Chaudos Mme M. L., de Loncesa, Louisiane.
Chevrelton Pierre.
De Castellan Cécile Marie, professeur de musique.
De Champs Pierre François Allemand, maître de camp et officier de l'Ordre de St-Louis, Paris.
De Pont Charles Jean François, Paris.
De Rivery François Xavier Félix René, boulanger, Amiens.
De St-Didier Antoine, Paris, rentier.
Deschiens Aimée.
Desfaux Ange Désiré.
Dunant Maurice, Emile, Aimé, Marie Andrian, ne Julie, enfants de Jean Antoine Dunant.
Duvernet de la Valette Jean Baptiste.
De Beersk George, Paris.
Decoren John E., Hâvre.
Fleury François, département de l'Eure, décédé.
Germain Paul Louis, de Lisieux, Calvados.
Gerard Pierre, décédé.
Geslin Pierre.
Gorleaux et Desmaires, Caen.
Gentil Lucile E., née Dupuy.
Goutessux Mme Marie Thérèse Hortense.
Heuveldop J. G. L., de la Nouvelle-Orléans.
Hesse Charles François, de Paris, autrefois officier de l'Etat de St. Domingue.
Imbert Jean François, Auby, France.
Jonas Henriette.
Johanna Victor Arnould.
Lapine Marie, née en France.
Lombard Gustav L., —Do— 1855.
Le Charpentier Antoine.
Lacroix Stanislas Louis.
Larcher, Jeanne et Annette.
Ledien Ange Placide René Joseph, officier dans l'Armée Française qui a épousé une demoiselle Dinning.
Lefèvre Jean Baptiste N.
Manteau Victor Ernest.
Magloire Pierre.
Magnan Etienne, décédé 1835.
Mangin Jean Baptiste, négociant.
Noziéres Jean.
Ollier Benoit.
Pellessier Mlle Marie E. de Point St Esprit, Gard, héritière de son frère Louis Pelissier.
Petitpierre Marie Alexandrine E.
Pellegrin Honoré, département de la Provence.
Petit François Gaspard, Philippe Dupetival, Paris, Rentier.
Rosaz Julia de
Rohfriesch Charles François, né en France en 1848, a été garçon coiffeur.
Rougnier Sulea.
Savard Marc Poleman.
Seigneuret Pierre Antoine et François, Bordeaux.

S'adresser à JAMES USHER, No 9 Murray Street, New York.
5mai—

SIGNAUX D'INCENDIE.

Boîtes.

3 Tchoupitoulas et Valmont.
5 Harmony et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 22
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles,
42 Poste de la Cie de Pompe No 30, Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Triton.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Terpsichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5, Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 15, Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rochoblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7, Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal.
214 Vieille Levée et St-Philippe
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 16, Dumaine.

BUREAUX
Dufour & [illegible]
Propriétaires
Entered at the Post [illegible] as Second Class Matter.
NOUVELLE[illegible]
MERCREDI [illegible]
PRIX DE L'[illegible]
ÉDITION [illegible]
Un an....
Six mois....
Trois mois....
Un mois....
On s'abonne aussi, à [illegible]
ÉDITION DU [illegible]
Un an....
Renferme [illegible]
ÉDITION [illegible]
Un an....
Six mois....
Quatre mois....
Trois mois....
Renferme deux [illegible]
Pour les petites Ventes et Locations, etc., réduit de 10 cts la ligne.

VENTES DE [illegible]

Par Jas. P. Guinault, à [illegible] et, coin des [illegible] berie.

La station exp[illegible] dustrie sucrière

Nous avons sous [illegible] No. 3 de la station [illegible] l'industrie sucrière de [illegible] rigée, comme chef [illegible] prof. Stubbs. Si [illegible] un seul instant, des [illegible] que devait rendre [illegible] lecture de cette [illegible] vingt-cinq pages à [illegible] seule pour apporter [illegible] conviction la plus [illegible]

On a de la peine à [illegible] la valeur des expé[illegible] faites à la station, [illegible] le laboratoire, mais [illegible] en dépit du dépl[illegible] mal soigné jusque [illegible] où le drainage faisait [illegible] faut : en dépit, sur[illegible] trêmement rigoureux, [illegible] ses de janvier et des [illegible] continuelles qui ont [illegible]